

À L'ÉCOUTE DES MÈGEVANS

LE SUPPLÉMENT DES RÉUNIONS PUBLIQUES

NUMÉRO PRÉCÉDENT :



MARS 2018 N°02



1. CRÈCHE



2. PLAINE D'ARLY



3. PADDOCK



4. RICHEMOND ET VÉRIAZ



CATHERINE
JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

Suivant notre engagement, nous continuons le dialogue que nous avons instauré avec vous, en organisant régulièrement des réunions publiques autour des grands projets et des réalisations en cours dans l'intérêt du village et de sa population.

Pour vous tenir informés au mieux, nous avons créé un nouveau support, baptisé « À l'écoute des Mègevans », dont le premier numéro a été publié en juillet 2017. Détaillant les travaux en cours de l'église et les projets d'hébergement touristique des Vériaz et du Richemond, il est consultable, comme toutes les publications de la Commune, sur notre site Internet megeve.fr. Nous profitons de ce nouveau numéro pour évoquer l'avancement des deux projets d'hébergement touristique dont les travaux vont bientôt commencer.

Ce deuxième numéro détaille également les travaux qui seront réalisés à la crèche et qui permettront d'améliorer l'accueil des enfants et des familles.

Vous découvrirez aussi l'aire de jeu qui sera installée cet été dans le secteur de la Plaine d'Arly, ainsi que le projet développé autour du Paddock qui verra l'arrivée d'un hôtel, de commerces et d'un jardin alpin.

Bonne lecture et à bientôt pour de nouveaux échanges constructifs.



« Ces travaux me tiennent à cœur. J'ai travaillé à Meg Loisirs en 1992 et quand j'ai été élue, j'ai vu qu'il y avait toujours les mêmes peintures. Je me suis dit qu'il fallait très vite faire quelque chose. Cela s'est traduit par l'amélioration des salles de la Grande Crèche en 2015 et par ces travaux de mise aux normes du bâtiment pour un montant estimé de 430 000 € HT. »

NADIA ARNOD-PRIN

Maire-adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs

430 000 €
INVESTIS

1. CRÈCHE

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL

Améliorer l'accueil des habitants dans les différents services communaux fait partie des priorités des élus. Dans ce but, des travaux viennent de débiter à la crèche située allée des Lutins. Ils sont aussi l'occasion de réorganiser le rez-de-chaussée et de la mettre aux dernières normes. Afin de présenter ce projet aux habitants, une réunion publique a été organisée le 13 décembre.

Création d'un ascenseur, d'un sas, restructuration des bureaux : un chantier vient de commencer à la crèche afin d'améliorer l'accessibilité du bâtiment. Le but est de le rendre complètement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et qu'il réponde aux normes imposées par la Direction départementale de protection des populations (DDPP).

Ce chantier est également l'occasion de renforcer la sécurité et d'améliorer les conditions de travail des agents.

UN ACCÈS PAR LA COUR

Le projet comprend la restructuration de la partie administrative du pôle crèche, grâce à la création de deux bureaux dans ce qui est aujourd'hui un garage et un lieu de stockage.

L'un des deux pourra accueillir les visites médicales. Des toilettes adaptées aux PMR seront aménagées. L'accès au bâtiment sera changé. L'entrée actuelle sera complètement réaménagée. Un bureau, un espace de travail commun, une pièce d'eau et des vestiaires seront également créés, tout comme une salle de réunion et de repos pour le personnel.

CRÉATION D'UN ASCENSEUR

Les entrées et sorties s'effectueront par une nouvelle entrée, côté cour. Elle sera fermée et ouverte grâce à un visiophone. Un sas sera également créé entre les deux bâtiments. Il permettra le passage des repas sans passer par l'extérieur, comme le préconise la DDPP. Enfin, « nous allons créer un accès pour les personnes à mobilité réduite avec la création d'un ascenseur », précise Nadia Arnod-Prin. Il desservira l'ensemble des étages. Le cabinet TEMA Architectes a réalisé tout un travail sur la lumière et fait en sorte que les ajouts s'intègrent au maximum au bâtiment actuel.



VOS QUESTIONS

LA CRÈCHE SERA-T-ELLE FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX ?

La majorité des travaux sera réalisée en site occupé. Toutefois, une fermeture de 15 jours sera nécessaire pendant les vacances de Pâques. L'accueil de loisirs sera donc délocalisé dans l'école. La crèche sera également fermée, comme l'an passé, pendant la semaine de l'Ascension.

CES TRAVAUX VONT-ILS CHANGER LE STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA CRÈCHE ?

Le dépose-minute sera maintenu devant le bâtiment. Le parking du Palais permet de déposer son enfant sans payer grâce à sa demi-heure gratuite. Ses tarifs sont très attractifs. « Les personnes ne souhaitant pas payer peuvent se garer sur le parking du Jaillet qui est en zone bleue, donc gratuit, en apposant leur disque », précise Laurent Socquet, maire-adjoint en charge à la sécurité.

L'ESSENTIEL

- Création d'un ascenseur ;
- Création d'une nouvelle entrée ;
- Sécurisation des accès ;
- Création d'un sas entre les deux bâtiments ;
- Réaménagement du hall d'accueil ;
- Amélioration des conditions de travail des agents de la Commune.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

FÉVRIER 2018

Démarrage des travaux avec la transformation du garage en bureaux

MARS 2018

Réaménagement du hall et des bureaux actuels

AVRIL 2018

Création d'un sas entre les deux bâtiments, d'un nouvel accès et d'un ascenseur



2. PLAINE D'ARLY

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX

La réunion publique du mercredi 13 décembre a permis de présenter deux projets qui vont transformer le secteur et améliorer les services. Ainsi, une aire de jeux sera créée, ainsi qu'une crèche touristique.

« Nous sommes partis sur un nouveau projet, sûr, esthétique et ludique. Nous avons fait le choix d'y intégrer des toilettes autonettoyantes, c'est important qu'il y en ait, tout comme un point d'eau, des bancs à l'ombre et une aire de pique-nique. »

LAURENT SOCQUET

Maire-adjoint en charge notamment des espaces publics

360 000 €
INVESTIS

Une aire de jeux reposante et ludique, véritable base de loisirs pour toute la famille : c'est le projet conçu par les élus et les services communaux pour remplacer l'aire de jeux du Paddock, vouée à disparaître, en raison de la construction d'un hôtel (lire pages suivantes). Ce nouvel équipement sera situé derrière la crèche. Celle-ci gardera sa propre aire de jeux, tandis que l'accueil de loisirs bénéficiera d'un accès privilégié.

S'AMUSER DE 0 À 14 ANS

Dans cette base de loisirs de 1 400 m², l'ambiance sera relaxante, reposée. En plus d'une rivière sèche, un jardin minéral et quatre ponts japonais seront aménagés. Différents espaces seront réalisés avec des jeux accessibles en fonction de l'âge de l'enfant, pour que chacun puisse s'amuser de 0 à 14 ans. Au programme : balançoires, jeux à ressort, structures sur lesquelles on peut grimper...

Le revêtement sera adapté pour que les enfants jouent en toute sécurité. Un aménagement paysager sera réalisé pour apporter des parties ombragées. L'ensemble sera adapté à l'environnement montagnard et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux vont débuter mi-mai pour une mise en service de l'aire de jeux en juillet 2018, voire à l'automne.

AMÉLIORER L'ACCÈS

Ce projet est l'occasion d'améliorer l'accès au chalet du folklore. À terme, l'accès se fera par la route du Palais et une passerelle desservira le chalet et l'aire de jeux. Ce projet s'inscrit dans la volonté des élus de développer une véritable base de loisirs plaine d'Arly. Outre le tennis et le minigolf, l'offre s'est étoffée ces derniers mois, d'un citystade et d'un pumptrack. Les équipements seront reliés par un cheminement piéton.

VOTRE QUESTION

L'AIRE DE JEU SERA-T-ELLE OUVERTE EN HIVER ?

Pour des raisons de sécurité, cette aire ne sera pas ouverte au public l'hiver.



À NOTER

La Commune s'étant engagée dans une démarche « Zéro pesticide » et dans une gestion responsable de ses espaces verts, les végétaux retenus pour l'aire de jeux demanderont peu d'entretien.

L'ESSENTIEL

- 1400 m² dédiés au jeu, pour les enfants de 0 à 14 ans ;
- Des espaces ombragés avec des bancs ;
- Des toilettes ;
- Une table de pique-nique ;
- Amélioration de l'accès au chalet du folklore.



UNE CRÈCHE TOURISTIQUE DANS LE MÊME SECTEUR

Jusqu'à l'hiver dernier, un service de crèche touristique était proposé dans un local au Mont d'Arbois et mutualisé avec le Club des Piou Piou de l'École du ski français. La structure répondait essentiellement aux besoins des familles du Mont d'Arbois. Et si sa fréquentation était bonne pendant les vacances scolaires, celle-ci chutait en janvier et en mars.

Les élus ont donc lancé une réflexion sur le devenir de la structure. « Un emplacement central, à proximité du Palais et de notre pôle Enfance nous semble plus adapté et permettra de répondre aux attentes de la clientèle de nos trois domaines skiables », analyse Nadia Arnod-Prin, maire-adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs.

Le programme de la future crèche touristique est en cours de définition. Elle prendra place dans le local poterie situé à côté de la crèche, tandis que les ateliers d'activités manuelles s'installeront dans le bâtiment du Panoramic où deux salles d'activités viennent d'être aménagées dans un appartement.

La consultation des entreprises a été lancée en janvier. Les travaux de la crèche touristique devraient commencer à l'automne pour une ouverture à l'hiver 2018.



OUVERTURE PRÉVISIONNELLE
HIVER 2018



3. PADDOCK

PROJET LE MEZTIVA : UN HÔTEL ET UN JARDIN ALPIN AMÉNAGÉS

Afin de poursuivre la dynamique d'investissements lancée par les élus pour développer l'économie du village, un projet va sortir de terre sur le secteur du Paddock, qui sera également embelli par des aménagements paysagers. Le projet Meztiva a été présenté lors d'une réunion publique.

« Le projet du Paddock est destiné à soutenir le développement des activités du Palais avec une diversification de l'offre hôtelière à l'année. Il intégrera également une opération d'aménagement de la traversée de la RD1212 reliant le site du Palais au centre-ville en privilégiant les modes doux dans un Jardin alpin. »

CATHERINE
JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

Idéalement situé à l'entrée de Megève, le Paddock est un emplacement stratégique que les élus souhaitaient valoriser. Sa proximité avec le Palais en faisait le lieu idéal pour développer une activité économique jouant la synergie avec le complexe. Les élus voulaient un aménagement qui comprendrait non seulement le terrain en lui-même, où est située

actuellement l'aire de jeux, mais aussi le parking de l'Autogare. « Nous voulions aller beaucoup plus loin que la simple implantation d'un hôtel, détaille Patrick Philippe, maire-adjoint chargé de l'urbanisme. Megève avait besoin d'une liaison plus fluide entre le centre village et le Palais, comprenant aussi des aménagements de voirie. »



UNE CONVENTION ENTRE L'HÔTEL ET LE PALAIS

Cette volonté d'un aménagement global du secteur, comprenant un fort volet paysager, s'est traduite par un appel à projets pour une concession d'aménagement. À l'issue de cette procédure, l'opérateur Teractem et ses partenaires ont été retenus. L'aménagement du secteur comprendra un hôtel de trois ou quatre étoiles, un jardin alpin, neuf commerces et un parking souterrain de 120 places publiques.

« Cet hôtel sera ouvert à l'année, c'est très important, insiste Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève. Nous voulons qu'il apporte un complément d'activités au Palais et une augmentation de ses recettes. » Dans ce but, l'hôtel ne comprendra volontairement pas de spa, ni d'équipements aquatiques ou de salles de séminaires. Les élus finalisent une convention, entre l'établissement et Le Palais, pour que les clients de l'hôtel puissent bénéficier de facilités d'accès. « Le client n'aura même pas 100 m à faire, analyse le promoteur Marc Goutille de COGECO. Les équipements du Palais donnent une autre dimension à l'hôtel. »

UNE ARCHITECTURE À L'ESPRIT « FERME MÈGEVANNE »

L'hôtel sera composé de trois bâtiments, incluant 91 chambres aménagées sur trois niveaux, mais aussi neuf commerces au rez-de-chaussée, un restaurant d'ambiance de 600 m² et un bar lounge.

« Les volumes et les typologies des bâtiments sont variés », indique l'architecte Stefan Haag, du cabinet sallanchard Haag & Baquet.

Il y aura des décalages de niveaux comme dans un village. « Dans le PLU, nous avons souhaité que le bâtiment le plus haut soit le plus reculé possible pour conserver la vue sur le Jaillet quand on arrive à Megève », complète Patrick Philippe. Le mélèze, la pierre du pays et le granit seront les principaux matériaux utilisés, dans un « esprit ferme mègevanne ».

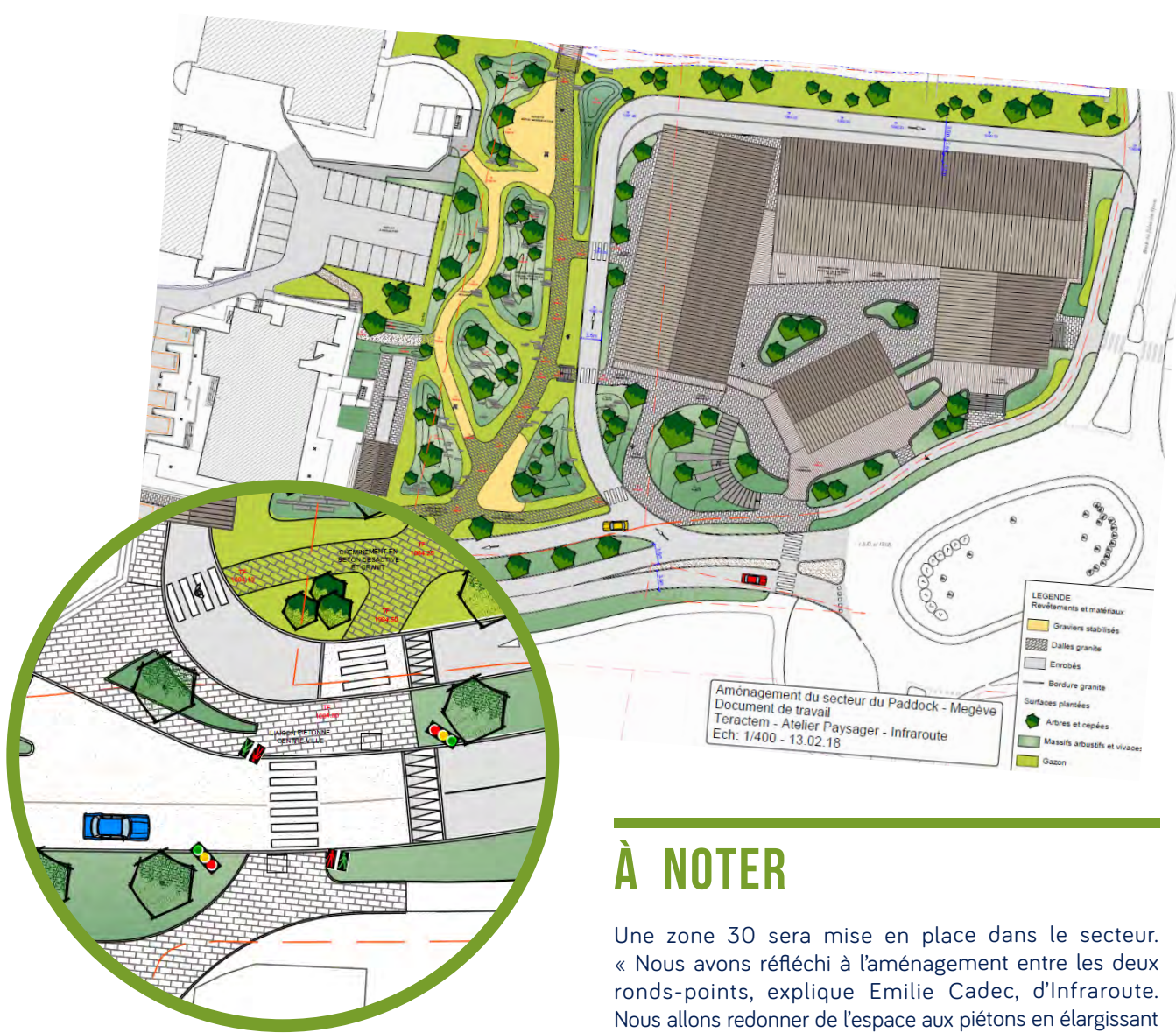
Le projet intègre également une dizaine de logements pour le personnel saisonnier. L'exploitant pressenti envisage l'emploi d'une trentaine de personnes à l'année et d'une vingtaine supplémentaire en saison.



0 €

INVESTI PAR LA COMMUNE

puisque le produit de la vente du foncier permettra le financement d'espaces publics de qualité et d'un parking couvert de 120 places.



À NOTER

Une zone 30 sera mise en place dans le secteur. « Nous avons réfléchi à l'aménagement entre les deux ronds-points, explique Emilie Cadec, d'Infraroute. Nous allons redonner de l'espace aux piétons en élargissant les trottoirs de chaque côté et en cadencant leurs flux. »

POURQUOI DES FEUX POUR LE PASSAGE DES PIÉTONS ?

La traversée de la route départementale est l'un des enjeux de ce projet. Axe structurant entre les deux Savoie, elle voit passer, certains jours, plus de 15 000 véhicules. « Différentes possibilités ont été étudiées dans le cadre de ce projet, que ce soit une passerelle ou un passage souterrain, détaille madame le maire. Cela fait débat depuis longtemps à Megève. Nous devons également prendre en compte toutes les normes d'accessibilité. » Sans oublier les normes liées à la voirie départementale.

L'option en souterrain obligeait à d'importants travaux en raison de la nature marécageuse des sols. De plus, un tel aménagement obligeait à dévier l'une des conduites d'eau de la commune, un tuyau d'1,20 m environ. Une passerelle aurait nécessité des rampes d'accès PMR gigantesques, se terminant à quelques mètres du Palais et sur une large portion de la rue Muffat de Saint Amour.

Dans un cas comme dans l'autre, le coût de l'équipement aurait été très important, de l'ordre de 10 millions d'euros, sans compter une accélération de la vitesse sur la RD1212.

« Nous nous sommes donc orientés vers un aménagement moins important, indique Laurent Beaufls, ingénieur VRD du bureau d'études Infraroute, avec un espace partagé. L'idée, c'est de pouvoir gérer les flux automobiles et piétons avec un cadencement des piétons, qui passent en sécurité à l'aide de feux. » Les feux ne fonctionneront pas en permanence, ils pourront être clignotants ou éteints hors saison. « S'il n'y a pas de piéton, ils restent au vert. Les feux seront commandés à la demande », poursuit le technicien. « Les feux ne vont pas générer des bouchons, ce sera souple », complète Patrick Philippe. Le passage des piétons sera en outre plus large que la chicane actuelle, facilitant ainsi la circulation avec les poussettes.



DES ACCÈS MODIFIÉS, UN JARDIN ALPIN CRÉÉ

Le projet a également pour objectif d'améliorer le cheminement entre le Palais et le centre du village, en créant un magnifique jardin alpin entre l'entrée du Palais et la RD1212. Ce passage sera doté d'allées secondaires, qui desserviront l'hôtel et le parking. Le revêtement sera en granit. Deux petites places permettront de se détendre. Elles pourraient accueillir des expositions.

Le parking aérien de l'Autogare sera supprimé et compensé par un parking souterrain. « Nous ne voulions pas pénaliser le stationnement », indique Patrick Philippe. 121 places publiques et 111 places pour l'hôtel seront créées.

Une voie avec un sens de circulation unique sera créée tout autour de l'hôtel, permettant l'accès à l'établissement et au parking. Elle permettra un accès des pompiers à toutes les façades. L'entrée se fera par la route départementale et la sortie par la route du Palais des sports.

Les accès de la gare routière seront modifiés. Seuls les bus pourront y circuler. La gendarmerie gardera un petit parking à proximité de la brigade qui sera accessible par la rue des Allobroges.

VOS QUESTIONS

S'IL N'Y A PLUS DE Paddock, Y AURA-T-IL ENCORE UN JUMPING ?

« Nous avons décidé de mettre en revêtement stabilisé une parcelle située le long de la route de la Plaine, au fond du parking du Palais, rassure le maire-adjoint en charge des espaces publics, Laurent Socquet. Ils auront toute la place dont ils ont besoin. » Cette nouvelle configuration des lieux a d'ores et déjà été prise en compte par les organisateurs de l'événement.

QUELS TYPES DE COMMERCES VONT S'INSTALLER ?

Neuf nouvelles boutiques prendront place dans le futur projet. Il est trop tôt pour annoncer quelles seront les enseignes. Si la Commune n'est pas décisionnaire, « il est important que ce soit un lieu de vie et qu'il n'y ait pas uniquement des sociétés de service », espère Frédéric Goujat. C'est pour cette raison qu'il y a un restaurant indépendant de l'hôtel. « Les entrepreneurs locaux ont connaissance du projet, charge à eux de se faire connaître », poursuit l'adjoint chargé du développement économique. « Nous commençons par des démarches en local, assure le promoteur de COGECO, Marc Goutille. C'est sur le restaurant que nous avons eu le plus de candidats. Des locaux sont intéressés. »

L'ESSENTIEL

- 1 hôtel 3 ou 4 étoiles ouvert 10 mois sur 12 minimum ;
- 9 boutiques, un restaurant et un bar ;
- Un parking avec 120 places publiques ;
- Un jardin alpin ;
- Une traversée de la RD1212 sécurisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

AOÛT 2018

Démontage des équipements publics sur le site

AUTOMNE 2018

Démarrage des travaux

FIN 2020

Ouverture prévue de l'hôtel



4. RICHEMOND ET VÉRIAZ

LES TRAVAUX DÉBUTENT CE PRINTEMPS

Présentés lors de deux réunions publiques en 2017 et dans À l'écoute des Mègevans n°01, les projets de réaménagement du secteur du Richemond et d'une nouvelle résidence touristique aux Vériaz débutent ce printemps. Le point sur ces deux projets.

Le long de la route Edmond de Rothschild, la friche Richemond ne sera bientôt qu'un lointain souvenir ! Sur ce secteur, un hôtel cinq étoiles à l'architecture typique du village va être construit. Le projet comprend également un chalet pour loger le personnel. Deux points sur lesquels ont insisté les élus. Ils ont également souhaité que ce projet soit l'occasion « de créer de nouvelles places de parking publiques et que tout le quartier soit davantage sécurisé », rappelle Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève.

Ainsi, le projet comprend l'aménagement d'un trottoir le long de la route Edmond de Rothschild et la création d'un parking souterrain. Sur trois niveaux, le nouvel équipement comprendra 80 places publiques payantes et permettra de pallier le manque de stationnements dans le secteur. Le Chalet des Jumeaux, historique restaurant d'ambiance, sera également reconstruit. Le chantier débutera en mai par la destruction du Richemond. Les différents équipements devraient ensuite ouvrir en 2020.



DYNAMISER L'ÉCONOMIE DU VILLAGE

Toujours dans leur volonté de dynamiser le développement économique du village et de sécuriser le financement des travaux du Palais, les élus ont vendu une parcelle communale aux Vériaz. Elle est située entre la route de Prariand et la RD1212. Une résidence hôtelière quatre étoiles va y être construite, créant 900 lits supplémentaires, répartis sur une quinzaine de chalets. Ouverte 8 mois sur 12 minimum, elle générera près de 120 000 nuitées par an. Le personnel sera également logé sur place.

Du point de vue de l'environnement, la zone humide sera préservée, tout comme la partie boisée du site. L'oratoire sera davantage mis en valeur. Un cheminement piéton sera réalisé le long de la route départementale. Comme les élus s'y sont engagés, l'accès principal à la résidence s'effectuera par la RD1212 et sera sécurisé par l'aménagement d'un îlot central et d'un tourne-à-gauche. L'accès par la route de Prariand servira exclusivement pour le service. Les travaux commencent également ce printemps par trois mois de terrassement. L'ouverture prévisionnelle de la résidence est prévue à l'automne 2020.



LE RICHEMOND, L'ESSENTIEL

- Un hôtel 5 étoiles, Le Comte Capré (ouvert 8 mois sur 12 minimum), deux chalets hôteliers, un restaurant et un bar d'ambiance pour un total de 9800 m² de surface au sol ;
- La reconstruction du restaurant d'ambiance, le Chalet des Jumeaux, à la même place ;
- 172 places de stationnement souterrain, dont 80 publiques ;
- La création d'aménagements paysagers ;
- L'aménagement de trottoirs ;
- La sécurisation de l'accès à la route Edmond de Rothschild.

LES VÉRIAZ, L'ESSENTIEL

- Une résidence hôtelière 4 étoiles de 900 lits ;
- Un chalet pour loger le personnel ;
- Une ouverture 8 mois par an minimum ;
- Un accès sécurisé par la route départementale ;
- La mise en valeur de l'oratoire.



LES RÉUNIONS PUBLIQUES À VENIR...

RICHEMOND



AVRIL

L'ancienne friche hôtelière va laisser place à un hôtel et à un parking souterrain. Alors que les travaux débutent, les élus vous détailleront les différentes étapes du chantier et le calendrier.

FERME SAINT-AMOUR



AVRIL

La municipalité a lancé un appel à projet afin de permettre la réhabilitation de ce bâtiment emblématique. Les élus vous présenteront le projet qui a été retenu par le conseil municipal et qui fera revivre ce patrimoine exceptionnel.

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS



MAI

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc équipe petit à petit le territoire en conteneurs semi-enterrés. À Megève, les mazots seront progressivement remplacés, dès cette année. Découvrez leur emplacement.

CASINO



JUIN

Alors que les activités du Casino vont être regroupées sur un seul site, la municipalité a lancé un bail à construction pour rénover le bâtiment actuel. Découvrez comment il sera transformé pour accueillir des commerces et un bowling.



MAIRIE DE MEGÈVE

1, Place de l'Église | 74120 | Megève

Tél. 04 50 93 29 29

RÉDACTION & DESIGN GRAPHIQUE : Service communication

IMPRESSION : Esope | CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, TEMA Architectes, Tomasini Design, Arcane Architectes, COGECO, Art Project/Haag & Baquet, Infraroute atelier paysager/Teractem, DR.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - DOCUMENT NON CONTRACTUEL

Document distribué par partage dans les boîtes aux lettres de la Commune de Megève
Disponible également sur megeve.fr

À VOTRE ÉCOUTE



UNE QUESTION OU UN PROJET ?

Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et ses adjoints, peuvent vous recevoir en mairie lors d'un temps d'échanges. Ces rencontres se font uniquement sur rendez-vous.

Renseignements auprès du Secrétariat du maire et des élus, tél. 04 50 90 61 55.